

LIBAN

mai 2021

FRANCE
EDUCATION
INTERNATIONAL

**PLACE ET RÔLE DU
COORDINATEUR DE MATIERE
DANS UN DISPOSITIF
D'ENSEIGNEMENT A
DISTANCE OU HYBRIDE**

Quatre remarques préliminaires :

1. Un formateur n'est pas un magicien et je n'ai pas de baguette magique.
2. Dans le prolongement des séances précédentes, il ne s'agit pas aujourd'hui d'expliquer « *Comment enseigner à distance ?* », mais de répondre à la question « *Quel est le rôle du coordinateur dans un dispositif à distance ?* ».
3. Mais les deux pouvant être étroitement liés, la question pédagogique sera également évoquée.
4. Contrairement aux interventions précédentes, il s'agit d'un *Webinaire*, et on gardera les remarques et questions pour la fin.

SOMMAIRE

1. Généralités sur l'enseignement à distance
2. Principes pour le montage, la mise en œuvre et le suivi du dispositif
3. Principes didactiques et pédagogiques spécifiques à l'EAD
4. Le rôle du coordinateur dans un dispositif d'enseignement à distance



GENERALITES SUR L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Remarque : cette partie vous est donnée à titre informatif mais ne sera pas intégralement développée.

Vous pourrez en prendre connaissance de façon autonome, en dehors de la formation, et en discuter en interne si nécessaire

Une citation

« L'enseignant n'a pas pour mission d'obtenir des élèves qu'ils apprennent, mais bien de faire en sorte qu'ils puissent apprendre. Il a pour tâche, non la prise en charge de l'apprentissage – ce qui demeure hors de son pouvoir – mais la prise en charge de la création des conditions de possibilité de l'apprentissage ».

(Chevallard, 1986)

L'enseignement à distance, entre tendances pérennes et opportunité ponctuelle

Le développement actuel de l'enseignement à distance est lié à deux mouvements complémentaires :

- Une tendance qui s'inscrit dans la durée
- Une réponse à des événements plus ponctuels (crise du Covid-19 par exemple)

On peut penser que les *événements* ne font qu'accélérer un mouvement initié depuis plus d'une dizaine d'années.

Une précision terminologique

Même si cela n'a pas toujours été le cas (l'EAD existait bien avant internet), l'enseignement à distance est aujourd'hui généralement synonyme d'enseignement en ligne

Les caractéristiques de la formation à distance

(d'après A.-J. Deschênes, B. Devauchelle et S. Agostinelli)

L'accessibilité

Le problème d'accès difficile aux publics est résolu en proposant des situations d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte des contraintes individuelles de chaque apprenant (contraintes spatiales, temporelles, technologiques, psychosociales et socioéconomiques) qui bloquent l'accès au savoir. (Jaquinot, 1993)

Les caractéristiques de la formation à distance

(d'après A.-J. Deschênes, B. Devauchelle et S. Agostinelli)

La contextualisation.

La FAD permet à l'individu d'apprendre dans son contexte immédiat. Elle maintient ainsi un contact direct, immédiat et permanent avec les différentes composantes de l'environnement, facilitant l'intégration des savoirs scientifiques aux savoirs pratiques (Pepins, 1994) et le transfert des connaissances.

Les caractéristiques de la formation à distance

(d'après A.-J. Deschênes, B. Devauchelle et S. Agostinelli)

La flexibilité

La FAD offre des approches qui permettent à l'apprenant de planifier dans le temps et dans l'espace ses activités d'étude et son rythme d'apprentissage. De plus, elle peut concevoir des activités offrant à l'apprenant des choix dans les contenus, les méthodes et les interactions et ainsi prendre en compte les caractéristiques individuelles de chacun (Deschênes 1991, Moore, 1977).

Les caractéristiques de la formation à distance

(d'après A.-J. Deschênes, B. Devauchelle et S. Agostinelli)

La souplesse

Monique Commandré utilise la notion de souplesse pour évoquer l'organisation pédagogique. Cette souplesse peut se manifester sous différents aspects

- localisation des séquences pédagogiques
- articulation entre temps de formation, temps de travail et temps de loisirs
- rythme de progression et d'acquisition des compétences
- capacité offerte à chacun d'avoir la maîtrise de son propre parcours de formation

Les caractéristiques de la formation à distance

(d'après A.-J. Deschênes, B. Devauchelle et S. Agostinelli)

La diversification des interactions

En rapprochant le savoir des apprenants, la FAD reconnaît que l'apprentissage ne résulte pas essentiellement de l'interaction entre le professeur et l'apprenant ou entre ce dernier et d'autres apprenants mais aussi entre l'apprenant et l'ensemble des individus qui l'entourent (famille, communauté, travail...) (Wagner et McCombs, 1995)

Les caractéristiques de la formation à distance

(d'après A.-J. Deschênes, B. Devauchelle et S. Agostinelli)

La *désaffectivation* du savoir.

La distance ne permet pas à l'enseignant de s'adapter aux représentations, à la pensée et aux démarches de l'apprenant, on parle ainsi de *désaffectivation* du savoir, d'où l'intérêt des formations hybrides qui articulent présence et distance.

L'hybridation, les séances de regroupement et le travail entre pairs permettent en effet de faire sortir l'apprenant de son isolement tant socio-cognitif que socio-affectif, souvent considéré comme la principale cause de découragement et en conséquence d'abandon.

Philippe Carré a identifié 4 dimensions qui nous permettront d'interroger le concept d'enseignement à distance

1. une dimension d'ingénierie pédagogique (gestion, administrative, technique et pédagogique, etc.)
2. une dimension psychologie de l'apprentissage (autonomie, perceptions et spécificités de l'apprentissage à distance, etc.)
3. une dimension technologique (outils et des ressources)
4. une dimension sociologique et institutionnelle (modes d'accès, rôle de l'enseignant, etc.)

On pourra également souligner cinq constats significatifs

1. l'individu devient un sujet social apprenant

2. l'éclatement des temps sociaux

La frontière entre temps de travail et temps libre devient de plus en plus floue.

3. les TIC permettent de nouvelles approches

Les TIC représentent des outils dont l'usage permet de s'affranchir de contraintes spatiales et temporelles

4. Les apprentissages se planifient sur des durées de plus en plus courtes

Les rythmes des cours, leurs modalités et leur efficacité peuvent alors être remis en cause

5. les sources de savoir se démultiplient

La question peut être de hiérarchiser les sources de savoir et de transformer l'information en connaissances

La diversité des dispositifs de formation et d'enseignement à distance

Les dispositifs EAD sont pluriels et peuvent être très différents les uns des autres.

Burton (et al. 2011) a mis en évidence cinq facteurs permettant de réaliser une typologie des dispositifs :

- L'articulation présence – distance
- Le type de médiatisation (supports et outils)
- Le type d'accompagnement
- Le type de médiation (relations enseignant-enseigné)
- L'ouverture (ressources extérieures)

On arrive à six types de dispositifs

Type 1 : dispositif centré enseignement et acquisition de connaissances

Type 2 : dispositif centré enseignement mettant à disposition des ressources multimédias

Type 3 : dispositif centré enseignement mettant à disposition des outils d'interaction

Type 4 : dispositif centré enseignement tendant vers le support à l'apprentissage

Type 5 : dispositif ouvert centré apprentissage

Type 6 : dispositif ouvert centré apprentissage et soutenu par un environnement riche et varié

On peut enfin croiser ces deux entrées pour comparer les différents types d'EAD

	1	2	3	4	5	6
Participation active des étudiants en présence					■	■
Participation active des étudiants à distance					■	■
Mise à disposition d'outils d'aide à l'apprentissage				■		■
Mise à disposition d'outils de communication et d'interactions			■	■	■	■
Ressources multimédias		■		■		■
Travaux multimédias						■
Outils de communication synchrone et de collaboration				■		■
Possibilité de commentaires et d'annotation des documents						■
Objectifs réflexifs et relationnels			■	■	■	■
Accompagnement méthodologique par les enseignants				■	■	■
Accompagnement métacognitif par les enseignants				■	■	■
Co-apprentissage				■	■	■
Liberté des méthodes pédagogiques		■				■
Recours aux ressources et acteurs externes			■			■
Nombre de composantes développées	→ 0	2	3	8	9	14

- type 1. Dispositif centré enseignement et acquisition de connaissances,
- type 2. Dispositif centré enseignement mettant à disposition des ressources multimédias,
- type 3. Dispositif centré enseignement mettant à disposition des outils d'interaction,
- type 4. Dispositif centré enseignement tendant vers le support à l'apprentissage,
- type 5. Dispositif ouvert centré apprentissage,
- type 6. Dispositif ouvert centré apprentissage soutenu par un environnement riche et varié.

2



PRINCIPES POUR LE MONTAGE, LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DU DISPOSITIF

Autoévaluation et réflexivité

Pour chacun des points suivants, répondez à ces questions

1. Ce principe a-t-il été respecté dans votre établissement ?
2. Avez-vous été concernés par la mise en place et en œuvre de ce principe dans votre établissement ?
3. Si « oui », quel a été votre rôle ?
4. Si « non », pensez-vous que vous auriez pu/dû être concernés et de quelle façon ?

1

Bien définir le type d'enseignement à distance à mettre en place

On l'a vu précédemment, les dispositifs EAD sont pluriels et divers.

Chaque établissement devra s'interroger sur le/les dispositif(s) le(s) mieux adapté(s), notamment en fonction

- Des finalités accordées au(x) dispositif(s)
- Des moyens disponibles
- Du profil-type des apprenants
- Du profil-type des enseignants
- De données économiques
- Des habitus locaux
- D'autres éléments contextuels, etc.

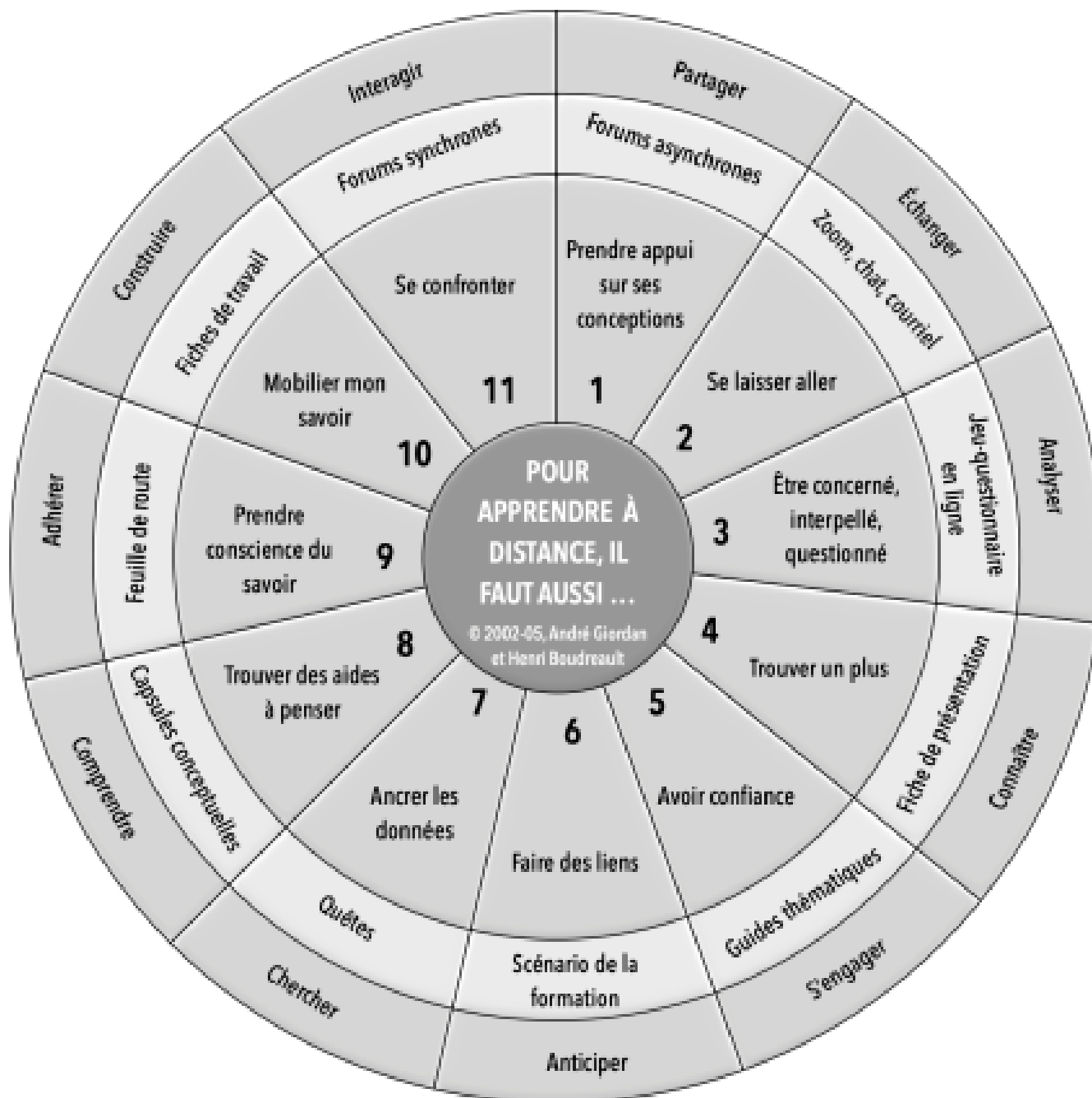
La connaissance et la prise en compte de ces éléments devraient permettre de décider :

- De la répartition présence-distance (hybridation)
- De l'articulation présence-distance (contenus, activités)
- Des outils qui seront utilisés
- Des moyens et ressources à mobiliser
- Des investissements à prévoir
- Des effectifs concernés (totaux et par groupes)
- Du type de suivi, d'encadrement et d'évaluation
- De la formation technique des enseignants
- De la formation pédagogique des enseignants
- Des nouveaux modes de communication avec les familles, etc.

Pour mieux percevoir et prendre en compte les potentialités de l'EAD, nous pouvons aussi nous référer au document suivant, publié par Henri Boudreault

<https://didapro.me/2020/06/17/comment-creer-les-conditions-dapprentissage-a-distance-pour-susciter-le-besoin-ou-le-desir-dapprendre/>

<https://didapro.me/2020/06/24/etape-iv-identifier-les-ressources-utiles-aux-apprentissages/>



2

Mettre en cohérence et en complémentarité les différents outils et les différents moments

Comme vu précédemment, les possibilités sont très nombreuses dans le domaine de l'EAD, tout comme les types de ressources.

On devra veiller à exploiter toutes celles semblant utiles et pertinentes (conjuguer synchrone et asynchrone par exemple),

tout en évitant un effet patchwork qui conduirait à un éparpillement des interventions et qui nuirait à l'efficacité des interventions.

Les notions de cohérence et de complémentarité sont par conséquent essentielles.

3

Faire de l'enseignement à distance un projet partagé

Un dispositif d'enseignement à distance doit concerner et impliquer l'ensemble de l'établissement, et notamment

- La direction
- Les équipes administratives et de gestion
- L'encadrement pédagogique
- Le corps enseignant
- Le service communication
- Les services corrélés (médiathèque par exemple)
- Les apprenants
- Les familles, etc.

4

Bien identifier les tâches de chacun dans le dispositif

L'EAD peut souvent représenter un projet innovant et qui nécessite une nouvelle organisation et de nouvelles façons de travailler.

Il est donc possible que l'organigramme fonctionnel soit à revoir.

Chacun doit pouvoir trouver sa place et son rôle et une nouvelle définition des tâches est donc à fixer

- Entre l'équipe de direction et le personnel
- Entre l'équipe pédagogique et les autres services
- Au sein de l'équipe pédagogique, et notamment pour le coordinateur (?)

5

S'assurer de la compréhension du dispositif par les apprenants

Si le dispositif est innovant pour les établissements, il peut aussi l'être pour des apprenants.

Avec, dans ce cas, deux dangers potentiels :

1. Ils ne savent pas ou pas suffisamment ce qu'est et ce qu'exige un dispositif EAD
2. Ils en ont une image erronée

On devra par conséquent s'assurer qu'ils l'ont bien compris, qu'ils en ont saisi les spécificités et qu'ils savent à quoi ils s'engagent.

Pour aller au-delà, cf. point suivant

6

Etablir et faire connaître les règles de fonctionnement

- De nouvelles règles de fonctionnement doivent être fixées
- En interne (via un guide de procédures par exemple)
 - Avec les apprenants. Une charte pédagogique précisant le fonctionnement de l'EAD ainsi que les engagements de chacun (établissement, enseignants, apprenants, parents le cas échéant) dans le dispositif sera utile.
- On veillera à ce que ces règles soient respectées par tous.

Remarque : un document de ce type devra conjuguer rigueur et souplesse, ces deux termes ne devant pas apparaître comme antinomiques.

7

Proposer un *Guide des bonnes pratiques* aux apprenants

La *Charte pédagogique* peut s'accompagner d'un *Guide des bonnes pratiques* à l'intention des apprenants.

La spécificité des méthodes de travail et la discipline qu'exige ce type d'apprentissage pour être efficace pourront être rappelées sous la forme d'un inventaire de type « *à faire* » vs « *à ne pas faire* ».

Ces points seraient l'équivalent du *Apprendre à apprendre* évoqué par le CECRL et adapté à l'EAD.

Ce document peut être réalisé collectivement avec les apprenants.

CONSIGNES pour les cours à distance



J'ai des choses à prévoir pour la rencontre? Si oui, je prépare mon matériel.



Je suis à l'heure et je prends le temps de vérifier le clavier dès mon arrivée.



J'utilise un micro pour qu'on puisse bien m'entendre. Si je ne parle pas, je coupe le son.



Je respecte les règles de communication établies par mon enseignant(e).



J'utilise le clavier pour partager mes idées ou poser une question.



Je prends des notes pour garder des traces de ce dont nous avons discuté.



Lorsque je parle, je regarde la caméra et non l'écran.



J'attends qu'on me donne le droit de parole avant de parler.

NETIQUETTE pour les cours à distance



*J'ai une tenue appropriée
comme si c'était un jour de
classe.*



*Je soigne mon langage autant à
l'oral qu'à l'écrit.*



Je respecte les idées des autres.



*Je ne diffuse rien sur les
réseaux sociaux sans avoir la
permission.*



*Je ne fais pas de captures ou
d'enregistrement de l'écran
sans avoir la permission.*

8

Disposer des bons outils

Un dispositif EAD repose notamment sur l'utilisation d'outils permettant d'assurer un contact avec les élèves dans de bonnes conditions techniques.

On peut également penser à des outils destinés à élaborer des supports de cours.

On devra s'assurer de disposer de ces outils et d'envisager des investissements si nécessaire.

On n'oubliera pas une connexion internet de qualité.

Des lieux dédiés et leur équipement pourront également être envisagés (studios d'enregistrement, lieux de connexion insonorisés, etc.)

9

Former les enseignants à l'utilisation de ces outils

Les outils ne valent que par l'utilisation qui en est faite. Il est à prévoir que la formation des équipes pédagogiques soit nécessaire dans deux directions complémentaires :

- l'utilisation technique des outils à disposition
- La pédagogie à mettre en œuvre (cf. infra et partie 3)

On ne confondra pas les objectifs de ces deux types de formations

10

S'assurer que les bénéficiaires ont de bons outils

L'établissement ne peut que très rarement équiper ses apprenants en matériel technologique.

On devra cependant préciser, lors de la mise en place d'un dispositif EAD, quels seront les outils nécessaires tout au long de la session.

Ces précisions pourront figurer sur la *Charte pédagogique* évoquée précédemment.

L'enseignant évitera de demander, au cours de la session, des outils qui ne figureraient pas sur la liste initiale.

11

Recenser l'ensemble des ressources disponibles et identifier les ressources les plus pertinentes

Aujourd'hui, la difficulté n'est pas de trouver des ressources, mais de pouvoir sélectionner les ressources les mieux adaptées aux objectifs.

Une partie du travail de l'enseignant (et donc du coordinateur dans son rôle d'accompagnement) consistera à analyser les ressources en fonction de critères liés au niveau de son groupe, des centres d'intérêt, de l'exploitation pédagogique proposée ou à imaginer, etc.

Le cas échéant, on pensera à inclure la médiathèque parmi les ressources à disposition.

12

Se poser la question des droits des ressources disponibles

Je teste
mes
connaissances

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

Pour en savoir plus...

Droit d'auteur, droit à l'image : les étapes essentielles pour utiliser un contenu

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/apie/propriete_intellectuelle/publications/utiliser_contenu_etapes_essentielles.pdf

13

Mutualiser les ressources identifiées et/ou élaborées

Elaborer, identifier ou adapter des ressources pour un dispositif d'enseignement à distance peut demander plus de temps que pour un cours en présence.

Un dispositif d'archivage et de mutualisation de ces ressources se justifie d'autant plus dans ce contexte.

Dans le cas d'un réseau d'établissements, la mutualisation pourra se faire au niveau central

14

S'interroger régulièrement sur le dispositif et son efficacité

À intervalles réguliers, on s'interrogera sur la pertinence et l'efficacité du dispositif mis en place.

La réflexivité des équipes (direction, administration, encadrement, enseignants, etc.) devrait permettre de tirer des conclusions et de faire évoluer le dispositif si nécessaire. Parallèlement, on pourra recueillir l'avis des apprenants et des familles (enquête, questionnaires, entretiens, etc.).

Et dans le cas de difficultés flagrantes, on évitera d'en renvoyer systématiquement la responsabilité sur les apprenants. L'établissement et son personnel doivent aussi se remettre en question le cas échéant.



3

PRINCIPES DIDACTIQUES ET PEDAGOGIQUES



À faire et à ne pas faire dans le cadre d'un cours à distance

Cette partie concerne avant tout la classe virtuelle (rendez-vous synchrone entre enseignant et apprenants).

La plupart des principes relatifs à la didactique « générale » sont bien entendu valables dans le cadre d'un dispositif d'enseignement à distance.

Si certains de ces principes sont rappelés ici, c'est parce que leur importance est encore plus notable dans le contexte de l'enseignement à distance.

Parallèlement, on trouvera des principes plus particulièrement spécifiques à ce type d'enseignement.



À faire et à ne pas faire dans le cadre d'un cours à distance

- Penser différemment sa façon d'enseigner
- Adopter de nouveaux outils et de nouvelles modalités mais respecter les programmes et les objectifs fixés
- Lister les outils à disposition, connaître leurs fonctionnalités et décider de leur intérêt et pertinence
- Diversifier les outils, sans pour autant les multiplier en dehors d'un véritable intérêt pédagogique
- Varier les activités et les modalités de fonctionnement (travail de groupe, activités individuelles, tâches à court à moyen terme, etc.)



À faire et à ne pas faire dans le cadre d'un cours à distance

- Envisager l'intervention dans sa globalité (avant, pendant, après) et en articulant le travail durant les interventions directes (classe virtuelle) et le travail (individuel, en groupes ou collectif) entre les rencontres
- Savoir que la préparation de cours demande souvent plus de temps (identification de ressources, association activités-outils, minutage, anticipation, etc.)
- Structurer rigoureusement son cours pour que l'apprenant puisse s'y retrouver sans aide



À faire et à ne pas faire dans le cadre d'un cours à distance

- Penser tout particulièrement les transitions entre les différents étapes, moments et activités
- Même si l'improvisation est toujours inévitable, tâcher d'anticiper les éventuelles difficultés (pédagogiques, techniques, comportementales, relationnelles, etc.)
- Veiller à la qualité technique de ce qu'on propose (voix, image, partages d'écran, etc.)
- Attention également au fond du décor. On pourra le flouter pour éviter tout parasitage visuel



À faire et à ne pas faire dans le cadre d'un cours à distance

- Fixer des règles de fonctionnement pendant la classe virtuelle (« netiquette ») et en dehors, notamment les règles pour un contact enseignant-apprenants
- Mettre en place ou suggérer un espace réservé aux échanges entre apprenants, et auquel l'enseignant n'aura pas forcément accès
- Autoriser l'enregistrement des interventions pour que les apprenants puissent s'y référer de façon autonome par la suite si nécessaire



À faire et à ne pas faire dans le cadre d'un cours à distance

- Maintenir un équilibre raisonné entre les temps de parole enseignant et apprenants
- Gérer les prises de parole et éviter les interventions trop longues, de l'enseignant comme des apprenants
- Eviter également les silences trop longs et sans réelle justification
- Éviter la redondance visuel-son (ne pas lire systématiquement ce qui s'affiche à l'écran)
- Pallier l'absence relative de dynamique de groupe en privilégiant les interactions entre apprenants et les défis partagés



À faire et à ne pas faire dans le cadre d'un cours à distance

- Privilégier encore plus qu'en présence une pédagogie qui rend les apprenants actifs et acteurs (renforcer l'efficacité du cours mais aussi éviter lassitude, ennui, désintérêt et abandon programmé...)
- Différencier les apprentissages et compléter les interventions collectives avec des parcours en autonomie
- Comme au restaurant, concevoir son cours en associant un menu fixe, identique pour tous, et une carte sur laquelle chacun pourra choisir ou être orienté, en fonction de ses goûts et/ou de ses besoins



À faire et à ne pas faire dans le cadre d'un cours à distance

- Accorder une importance particulière aux compétences transversales et notamment *apprendre à apprendre*
- Ne pas occulter la phase évaluation mais la penser différemment
- Faire des points réguliers afin d'avoir un retour (feedback) tant sur le vécu de l'EAD que sur les apprentissages, etc.

Chaque enseignant et/ou responsable pourra compléter cette liste à partir de son expérience et de sa réflexivité.

Ces principes (ou d'autres...) peuvent représenter une référence et être interrogés lors du suivi des enseignants.



À faire et à ne pas faire dans le cadre d'un cours à distance

Une dernière remarque

L'EAD peut être une excellente occasion pour introduire des pratiques relevant de la classe inversée.

Savoir pourquoi, comment et à quelle dose nécessiterait une intervention spécifique.

Nous nous contenterons donc de vous renvoyer à toutes les sitographies qui existent sur cette thématique, et notamment <https://www.classeinversee.com/>.

4

LIBAN : Vade-mecum
à l'intention des coordinateurs de
matières dans les établissements
francophones



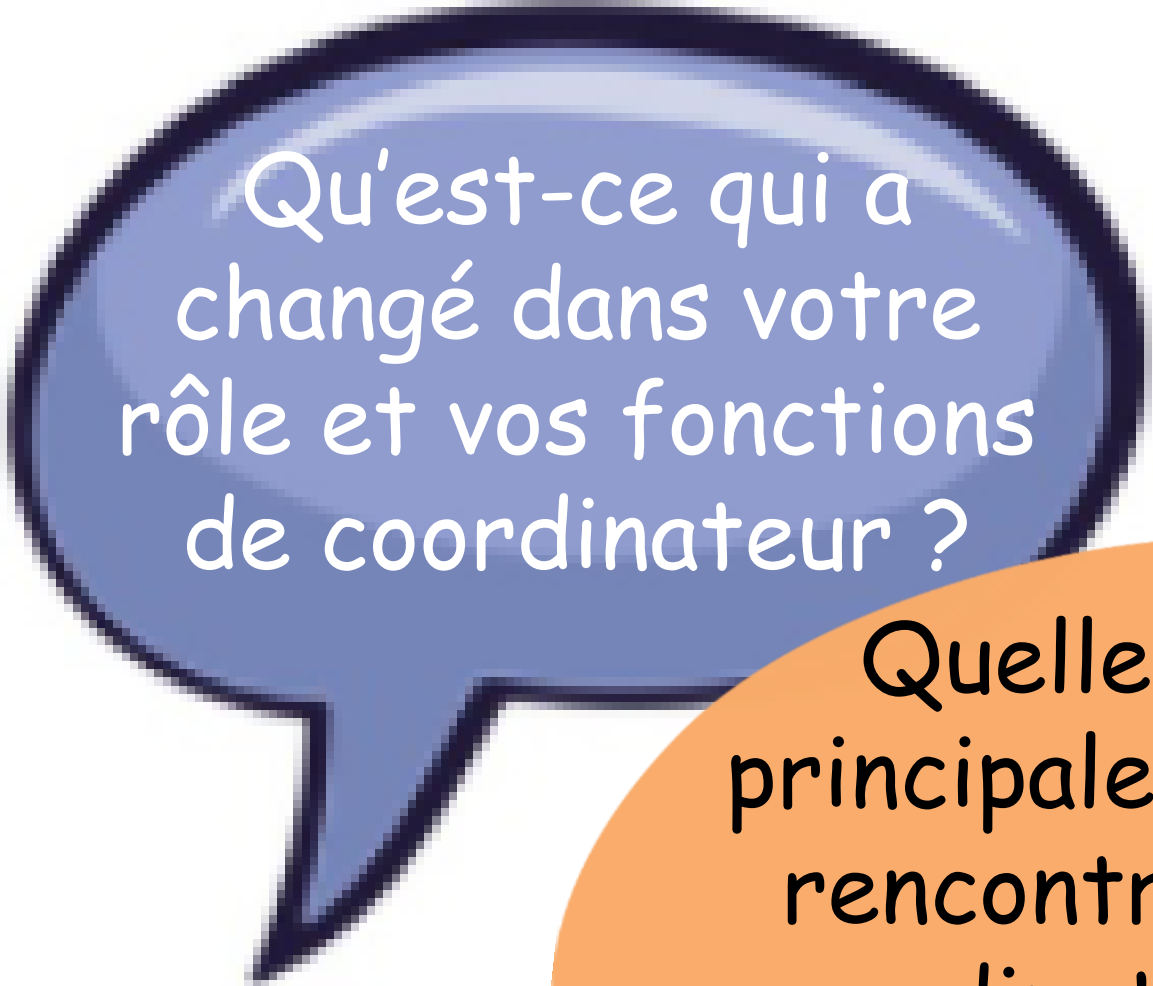
Beyrouth ; novembre 2018



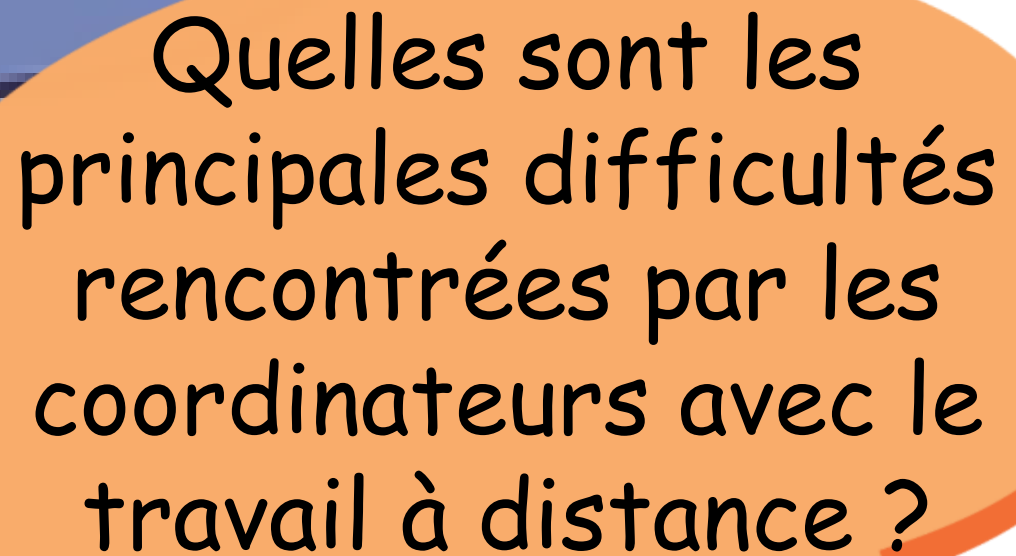
LE RÔLE ET LE TRAVAIL DU COORDINATEUR DE MATIERE DANS UN DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE OU HYBRIDE

LA PAROLE
EST À VOUS



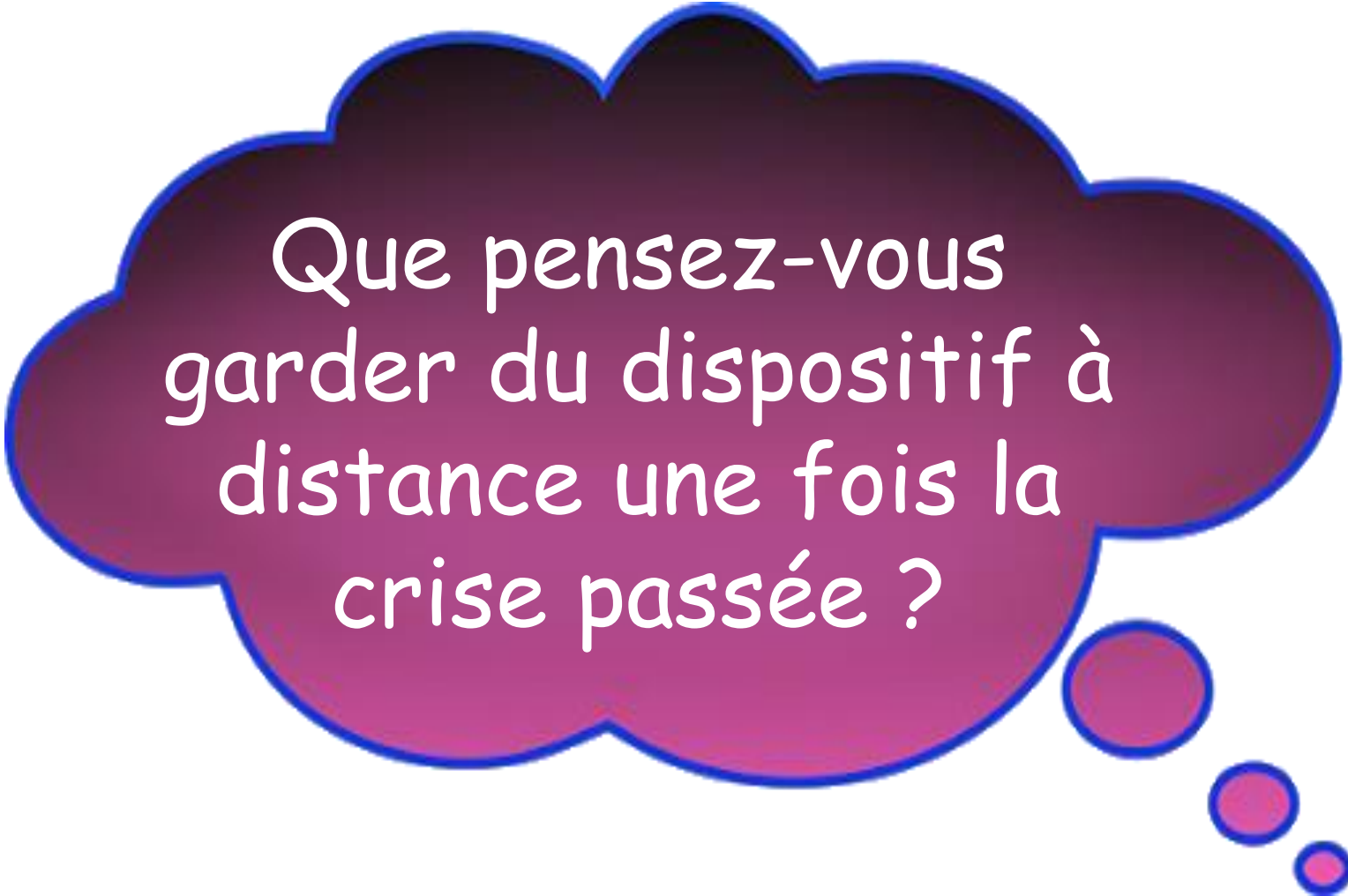


Qu'est-ce qui a changé dans votre rôle et vos fonctions de coordinateur ?



Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les coordinateurs avec le travail à distance ?

Et une question très importante :



Que pensez-vous
garder du dispositif à
distance une fois la
crise passée ?

Cette dernière question est essentielle et pour y répondre, on doit s'interroger sur les dispositifs à distance mis en œuvre et notamment :

1. Les contraintes induites par un dispositif à distance ou hybride
2. Les difficultés rencontrées
3. Les limites constatées
4. Les opportunités
5. Les avantages potentiels

Quant à la question du coordinateur, de sa place et de son rôle, on peut dans un premier temps reprendre la fiche-métier et les tâches qui lui incombent, puis voir ensuite ce qui peut changer dans un dispositif à distance ou hybride

7

ACTIVITES DE BASE

Dans le cadre spécifique de ses attributions, le coordinateur est principalement amené à :

- faire des visites et observation de classes
- conseiller et accompagner les enseignants, individuellement et collectivement
- encadrer l'élaboration des programmations des enseignants
- revoir et valider les évaluations
- accompagner la mise en œuvre des programmes et s'assurer avec souplesse de leur réalisation ;
- communiquer les informations administratives et pédagogiques auprès des enseignants

7

ACTIVITES DE BASE

Dans le cadre spécifique de ses attributions, le coordinateur est principalement amené à :

- faire des visites et observation de classes
- conseiller et accompagner les enseignants, individuellement et collectivement
- encadrer l'élaboration des programmations des enseignants
- revoir et valider les évaluations
- accompagner la mise en œuvre des programmes et s'assurer avec souplesse de leur réalisation ;
- communiquer les informations administratives et pédagogiques auprès des enseignants

7

ACTIVITES DE BASE

- faire remonter des informations de terrain auprès de la direction
- accompagner la mise en œuvre des réformes et des innovations pédagogiques
- identifier les besoins de formation des enseignants et y apporter des réponses adaptées
- assurer le suivi des formations
- inciter à la démultiplication des formations reçues et mettre un dispositif en place pour cette démultiplication

7

ACTIVITES DE BASE

- faire remonter des informations de terrain auprès de la direction
- accompagner la mise en œuvre des réformes et des innovations pédagogiques
- identifier les besoins de formation des enseignants et y apporter des réponses adaptées
- assurer le suivi des formations
- inciter à la démultiplication des formations reçues et mettre un dispositif en place pour cette démultiplication

7

ACTIVITES DE BASE

- apporter son concours à l'élaboration, la rédaction, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets d'établissements
- identifier les besoins des enseignants et y apporter des réponses adaptées
- analyser avec les enseignants les résultats des élèves

7

ACTIVITES DE BASE

- apporter son concours à l'élaboration, la rédaction, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets d'établissements
- identifier les besoins des enseignants et y apporter des réponses adaptées
- analyser avec les enseignants les résultats des élèves

7

ACTIVITES DE BASE

- aider si nécessaire les enseignants dans leurs préparations
- suggérer et mettre à disposition des ressources
- assister les établissements et les équipes pédagogiques dans le travail d'analyse des résultats obtenus
- conduire des réunions pédagogiques

7

ACTIVITES DE BASE

- aider si nécessaire les enseignants dans leurs préparations
- suggérer et mettre à disposition des ressources
- assister les établissements et les équipes pédagogiques dans le travail d'analyse des résultats obtenus
- conduire des réunions pédagogiques

Ma conclusion

Ce ne sont pas les tâches du coordinateur qui ont changé
mais

1/ leurs modalités de réalisation

2/ les compétences nécessaires (connaissances techniques, connaissance et exploitation des ressources, etc.)

Pour aller au-delà

Le plus important serait de se poser la question suivante :
« Que garder du dispositif à distance une fois que la crise sanitaire sera passée ? »

On doit tirer des leçons de cette période, et capitaliser sur les innovations auxquelles elle a contraint les établissements, en imaginant peut-être des dispositifs plus ou moins hybrides conjuguant les avantages de l'enseignement en présence et à distance.



FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL

Pierre-Yves ROUX

Expert associé